

Communiqué issu de la 2nde coordination nationale des personnels BIATOSS-ITA réunie le samedi 25 avril 2009 à la Bourse du travail de Saint-Denis.

La coordination nationale des personnels BIATOSS et ITA rappelle ses exigences :

- l'abrogation de la RGPP, du Pacte Recherche et de la loi LRU qui mettent en place l'arbitraire, la précarité (CDD et CDI prévus)
 - le retrait du projet de « loi sur la mobilité » des fonctionnaires
 - le maintien de la fonction publique d'état
- l'alignement des droits des personnels non-titulaires sur les droits des titulaires (congrés, primes, ancienneté, grilles de salaires, évolution de carrières, etc.) dans l'attente d'une intégration des personnels contractuels sur des emplois statutaires d'Etat,
- le maintien et la restitution de tous les postes dont BIATOSS et ITA supprimés au budget 2009 et l'annulation de toutes les suppressions prévues aux budgets 2010/2011 avec la mise en place d'un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires de la fonction publique d'Etat pour toutes les catégories de personnels;
 - la fin du processus d'externalisation des tâches administratives et techniques qui menace les personnels BIATOSS et ITA.
 - la reconnaissance pour ces personnels de leurs qualifications et l'abandon de l'évaluation individuelle basée sur la performance et le résultat, contre l'individualisation des salaires et des carrières,
 - l'intégration des personnels précaires sur des emplois statutaires d'Etat (et notamment contre les CDD et les vacations à répétition),
 - l'augmentation uniforme de 300 euros des salaires, aucun salaire en dessous de 1500 euros net
 - le retrait des mesures qui visent à la suppression de la filière « bibliothèques »
 - la fin du démantèlement des EPST et des UMR (unité mixte de recherche)
 - le maintien de l'action sociale en direction de tous les personnels.

Elle soutient également les revendications de l'intersyndicale de l'administration centrale :

- Abrogation du décret de restructuration de l'administration centrale du MESR
- Abrogation de l'arrêté de création du pôle de contractualisation
- Maintien d'une direction de l'évaluation et de la prospective indépendante
- Arrêt du démantèlement de l'administration centrale des MESR/MEN et maintien des missions des postes.

Plus largement, elle refuse le modèle d'éducation et de recherche imposé par le gouvernement dont l'un des objectifs est la casse du service public, la remise en cause des acquis sociaux et la dégradation des conditions de travail de tous les salariés.

Elle constate également qu'après 11 semaines de mobilisation, non seulement le gouvernement n'a répondu que par le mensonge et par le mépris, mais pire encore accélère le processus d'individualisation des carrières et des rémunérations, en liant les primes, promotions et l'avancement de carrière à l'entretien professionnel.

En conséquence, la coordination appelle à poursuivre, amplifier et élargir la mobilisation en cours dans les universités et s'associe à toutes les initiatives proposées par la Coordination nationale des universités (CNU). Consciente que ces attaques s'intègrent dans une politique d'ensemble qui vise tous les salariés, elle appelle les organisations syndicales à tout mettre en œuvre pour construire une riposte à la hauteur des enjeux.

Calendrier

La coordination nationale invite les personnels BIATOSS et ITA à participer aux actions proposées par la CNU, dont les manifestations du 28 avril et du 1er mai 2009.

De plus, elle soutient la proposition de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche d'organiser les 14 et 15 mai deux journées de lutte pour la défense de l'emploi, et souhaite qu'à cette occasion soit mis en avant l'ensemble des revendications spécifique au personnels BIATOSS avec un élargissement de l'appel à la grève aux personnels de la culture.

Prochaine coordination :

Samedi 16 mai 2009 à Paris 10 ou Paris 11 (site Kremlin Bicêtre) : à confirmer

Contact: biatoss@gmail.com (à utiliser aussi pour l'inscription au Groupe)

Blog: <http://biatossenlutte.wordpress.com/>

**Mis en page par Le SNASUB/Fsu
au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens**